



# Peyrolles-info

## 67

### **Information sur les ordures ménagères:**

Pour l'année 2008, il a été constaté une baisse de 21 tonnes sur le ramassage des ordures ménagères pour la communauté de communes de la Vallée Borgne.

Grâce à l'effort de chacun et malgré l'augmentation de la T.G.A.P. (taxe générale d'activité polluante, de 8 € en 2008 elle passe à 13 € en 2009) il n'y aura donc pas d'augmentation de la redevance pour les ordures ménagères en 2009.

Merci à tous les habitants de ne pas relâcher leurs efforts sur le tri sélectif afin que le tonnage des ordures ménagères baisse encore.

Nous vous rappelons que le compostage de certains déchets diminue fortement le poids de nos poubelles; des composteurs sont à votre disposition au prix de 15 €, renseignements en Mairie.

# Conseil municipal du 16 février 2009

Etaient présents : François ABBOU, Bernard BORDARIER, Pierre DELEUZE, Pierre HENON, Françoise LETOWSKI KLEIN, Jean PAULIN, Aurélie ROUX .

Absents: Dorothee GIVONNE et Sophie MOREAU

Pouvoir de Sophie MOREAU à Aurélie ROUX

Secrétaire de séance: Aurélie ROUX

La séance est ouverte à 18h.

Le compte-rendu de la séance du 20 décembre 2008 est approuvé à l'unanimité.

## **1. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE TRAITEMENT DE L'ARSENIC DANS L'EAU**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers le choix du bureau d'études AMEVIA pour tenter de trouver une solution au problème de la présence naturelle de l'arsenic dans l'eau de consommation ; il présente aux conseillers le rapport de présentation et l'estimation des frais à engager.

Le montant des travaux à entreprendre a été établi à 150 000 € HT pour l'installation d'une unité permettant de diminuer le taux de l'arsenic dans l'eau de la commune. Ce prix est exorbitant au regard de l'échelle de notre réseau (environ 1 000 m<sup>3</sup> distribués par an) mais le taux d'arsenic dépassant souvent (mais légèrement) les nouvelles normes, nous sommes tenus d'enclencher une procédure dont rien ne dit qu'elle arrivera à terme.

Le maire propose au conseil municipal de demander l'aide maximale de 80% en subventions réparties entre les organismes suivants :

- Agence de l'eau : 30 %
- Conseil Général : 10 %
- Europe : 40 %

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ces demandes de subvention.

## **2. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE ET LA PLANQUE**

A la demande du conseil municipal précédent, monsieur le Maire a contacté différents organismes de diagnostic énergétique afin d'obtenir un devis pour chacun des bâtiments communaux. Un seul organisme a répondu complètement, le coût total serait de 7800 € HT.

Le maire propose au conseil de demander une subvention de 70 % auprès de la Région et de l'ADEME

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette demande de subvention de 70 % de 7800 €.

### 3. AJUSTEMENT DE L'INVENTAIRE ET DE L'ÉTAT DE L'ACTIF

La commune a procédé à un recensement très complet des immobilisations de son patrimoine en reprenant tous les comptes depuis 1988. Cela n'avait jamais été fait et nous permet d'avoir un inventaire à jour de nos immobilisations.

Le conseil municipal, approuve les résultats de ce recensement et arrête l'inventaire du patrimoine aux valeurs indiquées dans le tableau arrêté au 1/1/2009.

### 4. VOTE DES 4 TAXES POUR 2009

Ce point est retiré de l'ordre du jour et reporté à une prochaine séance car les bases servant à calculer le revenu des quatre taxes locales n'ayant pas été communiquées par la préfecture, le vote ne peut pas se faire lors de ce conseil.

### 5. VOTE DES SUBVENTIONS 2009

Le maire propose au conseil municipal d'examiner les subventions accordées en 2008 et de voter celles qui seront attribuées en 2009. Il précise que les subventions parents d'élèves primaire et collège ainsi que le SIRP ne sont que des prévisions qui seront attribuées en fonction du nombre réel d'enfants de la commune inscrits dans les établissements.

Nom des bénéficiaires	Subventions votées en 2008	Subvention attribuées en 2008	Subventions 2009
<b>Personnes de droit privé</b>			
Association Abraham Mazel	50.00	50.00	50.00
Association ANEM	65.00	65.00	65.00
Association AVBC	50.00	50.00	
Association chasse Peyrollenque	50.00	50.00	50.00
Association GAL Espace Cévennes	0.00	0.00	
Association Maires du Gard	70.00	70.00	70.00
Association parents élèves/FSE collège	150.00	50.00	150.00
<b>Total personnes droit privé</b>	<b>430.00</b>	<b>330.00</b>	<b>385.00</b>
<b>Personnes de droit public</b>			
SIVOM	190.00	190.00	
S.I.R.P.	800.00	800.00	850.00
<b>Total personnes droit public</b>	<b>990.00</b>	<b>990.00</b>	<b>850.00</b>

Toutes ces subventions sont votées à l'unanimité.

## 6. STAGE PIERRE SECHE

Un stage de construction de mur en pierres sèches est prévu les 26 et 27 février (5 et 6 mars si mauvais temps) par l'association « Le filon de Saint Jean du Gard ». Il s'appuiera sur la réfection d'un mur communal à reconstruire situé en-dessous de la Planque; les habitants de la commune intéressés pourront y participer.. L'association organisatrice demande une participation des stagiaires de 10 € par jour et de la commune de 100 € par jour. Plusieurs conseillers demandent qu'à l'avenir il soit demandé une participation plus importante des stagiaires de manière à diminuer ou supprimer la participation de la commune.

Le maire propose aux conseillers de prévoir au budget une dépense de 200 €.

Accord unanime des conseillers municipaux.

## 7. PRIX DE L'EAU

Actuellement le mètre cube est vendu sur la commune 1,10 € (moyenne du département 1,60 €/m<sup>3</sup>) et l'abonnement annuel est à 60 € (moyenne du département 80 €). Il est décidé de maintenir ces tarifs.

Accord unanime des conseillers municipaux.

## 8. ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE BORGNE AU SYNDICAT MIXTE DU PAYS AIGOUAL CEVENNES VIDOURLE

Le maire informe les conseillers de l'adhésion de la Communauté de Communes de la Vallée Borgne au Syndicat mixte du Pays Aigoual Cévennes Vidourle lors d'une réunion qui a eu lieu le 21 janvier 2009; il est demandé à présent aux communes faisant partie de cette communauté de ratifier cette adhésion.

Accord unanime des conseillers municipaux.

## 9. VOTE DES TABLEAUX D'AMORTISSEMENT

Le maire informe les conseillers de la modification des tableaux d'amortissement qui intègrent pour l'un les derniers frais liés au PLU et pour l'autre, les travaux d'extension du réseau d'alimentation en eau potable.

<b>ANNEE 2009 tableau d'amortissement du réseau d'alimentation en eau potable (AEP)</b>									
Année		Montant	Durée	Nombre d'années amorties	Capital amorti	Années à amortir	Reste à amortir	Amortissement annuel	Fin d'amortissement
1999	pompes	854.82	10	8	683.84	2	170.98	<b>85.48</b>	2009
1989	bassin	35 509.77	30	18	21 305.88	12	14 203.89	<b>1 183.66</b>	2019
1990	bassin	61.83	30	17	35.02	13	26.81	<b>2,06</b>	2020
1988	canalisations	35 246.00	30	19	22 322.53	11	12 923.47	<b>1 174.87</b>	2018
1989	canalisations	88 737.87	30	18	53 242.74	12	35 495.13	<b>2 957.93</b>	2019
1990	canalisations	6 857.62	30	17	3 886.03	13	2 971.59	<b>228.59</b>	2020
1994	canalisations	2 261.70	30	13	980.07	17	1 281.63	<b>75.39</b>	2024
2004	répar captage	11 893.67	30	3	1 189.38	27	10 704.29	<b>396.46</b>	2034
2009	extension AEP	91 512.19	30	1	3 050.41	29	88 461.78	<b>3 050.41</b>	2039
<b>TOTAL</b>		<b>272 935.47</b>			<b>106 695.90</b>		<b>166 239.57</b>	<b>9 154.85</b>	

### ANNEE 2009 tableau d'amortissement du Plan local d'urbanisme (PLU)

Année	Montant	Durée	Nombre d'années amorties	Capital amorti en 2009	Années à amortir	Reste à amortir	Amortissement annuel	Fin d'amortissement
2008	3 569.00	5	2	1427.6	3	2 141.40	713.80	2013
2008	1427.62	5	2	571.04	3	856.58	285.52	2013
2008	8 583.78	5	2	3 433.52	3	5 150.26	1 716.76	2013
2009	9 394.98	5	1	1 879.00	4	7 515.98	1 879.00	2014
TOTAL	22 975.38			7 311.16		15 664.22	4 595.08	

Vote unanime de ces tableaux d'amortissement.

#### Questions diverses

- *Le maire informe les élus que, grâce à la mobilisation des habitants de la communauté de communes face au tri sélectif, la **redevance des ordures ménagères** ne devrait pas augmenter cette année.*
- *Madame Klein s'est chargée de trouver une personne qui puisse **planter et fleurir les alentours du temple** et en assurer l'entretien ; la dépense est prévue au budget.*
- *Une réunion avec l'association « **solidarité jeunesse** » qui projette de s'installer au château de Valescure est prévue pour le 25 février à 18 heures en mairie.*
- ***Info sur la poste** : un courrier a été signé par quatre maires de la communauté pour le maintien des bureaux de poste.*
- *Une pollution a été constatée dans le lit du Gardon; le Maire a déjà alerté la Police de l'eau.*

La séance est levée à 19 h 30.

## Réunion du 17 février 2009

Le 17 février 2009 les membres du conseil municipal se sont réunis de manière informelle pour un débat d'orientation budgétaire.

Etaient présents : François ABBOU, Bernard BORDARIER, Pierre DELEUZE, Pierre HENON, Françoise LETOWSKI KLEIN, Sophie MOREAU, Jean PAULIN, Aurélie ROUX .

Le Maire a présenté un tableau complet des opérations d'investissement envisageables en 2009. Après avoir passé en revue l'ensemble de ces opérations le conseil s'orienterait vers une priorité donnée aux travaux de réfection des logements communaux de La Planque (chaudière, peinture et différentes réparations) et à la fin des travaux d'adduction d'eau sur le délaissé du Serre de Clayrac (création d'une borne pour camping car).